



# DANSE ADAPTEE ET INCLUSIVE



**SAISON 2024/2025**

---

<https://assodansebiard.com>

**Notre association est faite de partage et d'engagement autour d'une même passion, celle de la danse.**

**Nous sommes fiers de transmettre des savoirs aux élèves, de défendre les valeurs associatives tournées vers l'engagement personnel et de véhiculer l'accessibilité à la culture, et le vivre ensemble.**



L'association Atelier Danse a été créée en 1987. Elle est portée par un bureau et des intervenants très investis. Nous proposons des cours de contemporain, de hip-hop, et de pilates avec différents niveaux et pour tout âge. Les élèves participent à de nombreuses représentations (spectacle de fin d'année, événements extérieurs...) des stages et des concours.

## **Qu'est-ce que la danse adaptée et inclusive ?**

Notre cours de danse adaptée et inclusive est un cours de danse contemporaine ouvert à toute personne, en situation de handicap ou non.

Deux propositions sont faites par l'association Atelier DanSES :

Des cycles de six semaines pour les structures accueillant des personnes en situation de handicap

Un cours de danse permanent pour les particuliers

*Partir du corps que l'on a, et trouver ses appuis, jouer avec ses fragilités et ses forces est une mise en jeu que propose la professeure par des exercices ludiques et accessibles à tous .*

## **Qui est Nathalie BRISSONNET ?**



**Nathalie BRISSONNET** est professeure de danse contemporaine, chorégraphe, et certifiée en activités physiques adaptées.

Elle a tout au long de sa carrière pu proposer différents projets autour du mouvement en s'adaptant aux différents danseurs.

Chaque public l'intéresse et elle aime inventer et renouveler son enseignement suivant les personnes qui se trouvent en face d'elle et trouver les ressources qui feront se mettre en mouvement avec le plus de conscience et plaisir possible ces corps de non danseurs. Chaque corps possède une identité poétique que Nathalie cherche à dévoiler au fil des séances.



## **Le lieu !**

Les cours sont proposés à la salle Guillaume d'Aquitaine sur la commune de Biard.

Nous avons la chance d'être suivis dans ce projet par le département de la Vienne, la ville de Biard, la Fédération Française de Danse, la Fédération Française du Sport Adapté 86 et le Comité Départemental Handisport 86.

## **Les dates et horaires !**

Les cycles de 6 semaines seront proposés les jeudis de 14h30 à 15h30 à chaque période scolaire.

Les cours permanents seront proposés tous les jeudis de 15h45 à 16h45, du 12 septembre 2024 au 26 juin 2025 inclus.

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Deux cours d'essais gratuits à partir de l'inscription. Inscription clôturée le 4 octobre 2024.

## **Comment faire pour s'inscrire ?**

Il vous faudra remplir une fiche d'inscription, transmettre un certificat médical précisant la pratique de la danse (certificat valable 3 ans).

Vous pouvez prendre contact avec Carine ARNAUD, présidente de l'association, par téléphone au 06 64 65 75 73 ou par mail à asso-danse.biard@hotmail.fr ; ou enfin lors de la journée des associations organisée par la ville de Biard le 7 septembre 2024 de 9h30 à 14h00.

## **Combien ça coûte ?**

Le **cours permanent** coûte 190€/an. L'association vous offrira votre première année de licence (valeur 24€). Possibilité de paiement en 10 fois (avec ou sans « Pass sport »). La totalité de la somme est demandée lors de l'inscription (10 chèques possibles).

Si vous êtes d'une même structure ou d'une même famille, vous bénéficierez d'une réduction de 10€/inscription.

Les **cycles de 6 semaines** pour des groupes de 8 à 10 personnes auront un coût de 800€/session. Ce tarif comprend la location d'une salle accessible et adaptée, l'intervention de la professeure spécialisée et du matériel.